UNION LANAUDIÈRE SUD

POLITIQUE MÉTÉO

La sécurité de nos joueurs, entraîneurs, officiels et familles est une priorité absolue. Voici les lignes directrices du Club de soccer l'Union Lanaudière Sud (ULS) en lien avec les conditions météorologiques :

Saison été - Tonnerre et éclairs

Dès qu'un éclair est aperçu ou que le tonnerre est entendu à proximité d'un terrain :

- Toutes les activités sont immédiatement suspendues.
- Une période d'attente obligatoire de 30 minutes sans éclair ni tonnerre doit être respectée avant toute reprise.
- Cette règle s'applique à toutes les catégories d'âge, que ce soit pour un entraînement ou un match.

Saison été - Pluie

- Les activités sont maintenues en cas de pluie légère ou modérée.
- Toutefois, en cas de fortes pluies prolongées ayant détérioré les terrains de jeu, des annulations pourraient être nécessaires.
- La décision sera prise en fonction de l'état des terrains et des prévisions météorologiques locales.

Saison hiver – Tempêtes de neige

Durant la saison intérieure, les conditions hivernales peuvent influencer la tenue des activités prévues dans les gymnases ou centres sportifs :

- En cas de tempête de neige importante, l'ULS évaluera les conditions routières, les fermetures municipales et scolaires, et la sécurité des déplacements.
- Si la ville ferme les installations ou si les commissions scolaires où se tiennent les activités ferment les établissements, toutes les activités prévues seront annulées automatiquement.
- Une communication officielle (courriel ou publication sur les réseaux sociaux) sera faite seulement en cas d'annulation.
- Si aucune communication n'est envoyée, l'activité est maintenue comme prévu.

UNION LANAUDIÈRE SUD

Procédures d'annulation – Entraînements

U4 à U12 :

- Le club (l'ULS) évaluera les conditions météo 2 heures avant le début de l'activité.
- Un courriel d'annulation sera envoyé seulement en cas d'annulation.
- Aucun courriel = l'entraînement est maintenu.

U13 à Senior :

- Les responsables techniques, en collaboration avec les entraîneurs d'équipe, prendront la décision 2 heures avant le début de l'entraînement.
- L'entraîneur de l'équipe enverra un courriel uniquement en cas d'annulation.
- Aucun courriel reçu = l'entraînement a lieu.

Procédures d'annulation – Matchs

U9 à U12 :

- La décision d'annuler un match sera prise par les responsables techniques de l'ULS, sur place, en fonction des conditions.

U13 à Senior :

- Une fois sur le terrain, seuls les arbitres ont l'autorité de décider de la tenue ou de l'annulation du match.

Informations importantes

- Veuillez vérifier vos courriels avant chaque activité, particulièrement en cas de météo incertaine.
- En cas d'interruption d'activité pour cause de tonnerre ou d'éclairs, tous les participants doivent se diriger rapidement vers leur véhicule ou un bâtiment fermé (pas d'abri ouvert ou tente).
- Ces règles visent à assurer la sécurité de tous et la protection de nos installations sportives.